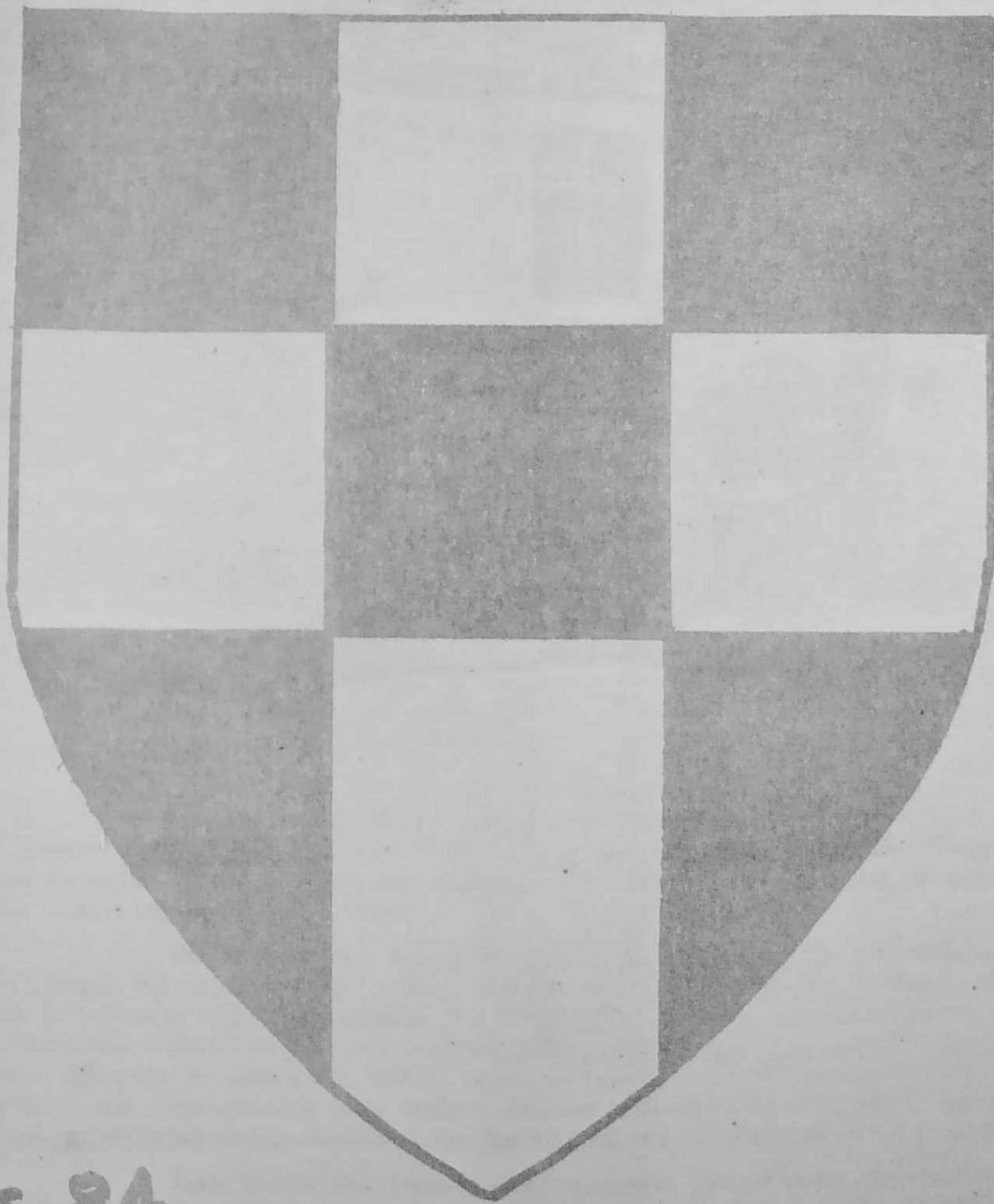


Bulletin Municipal et D'informations Communales



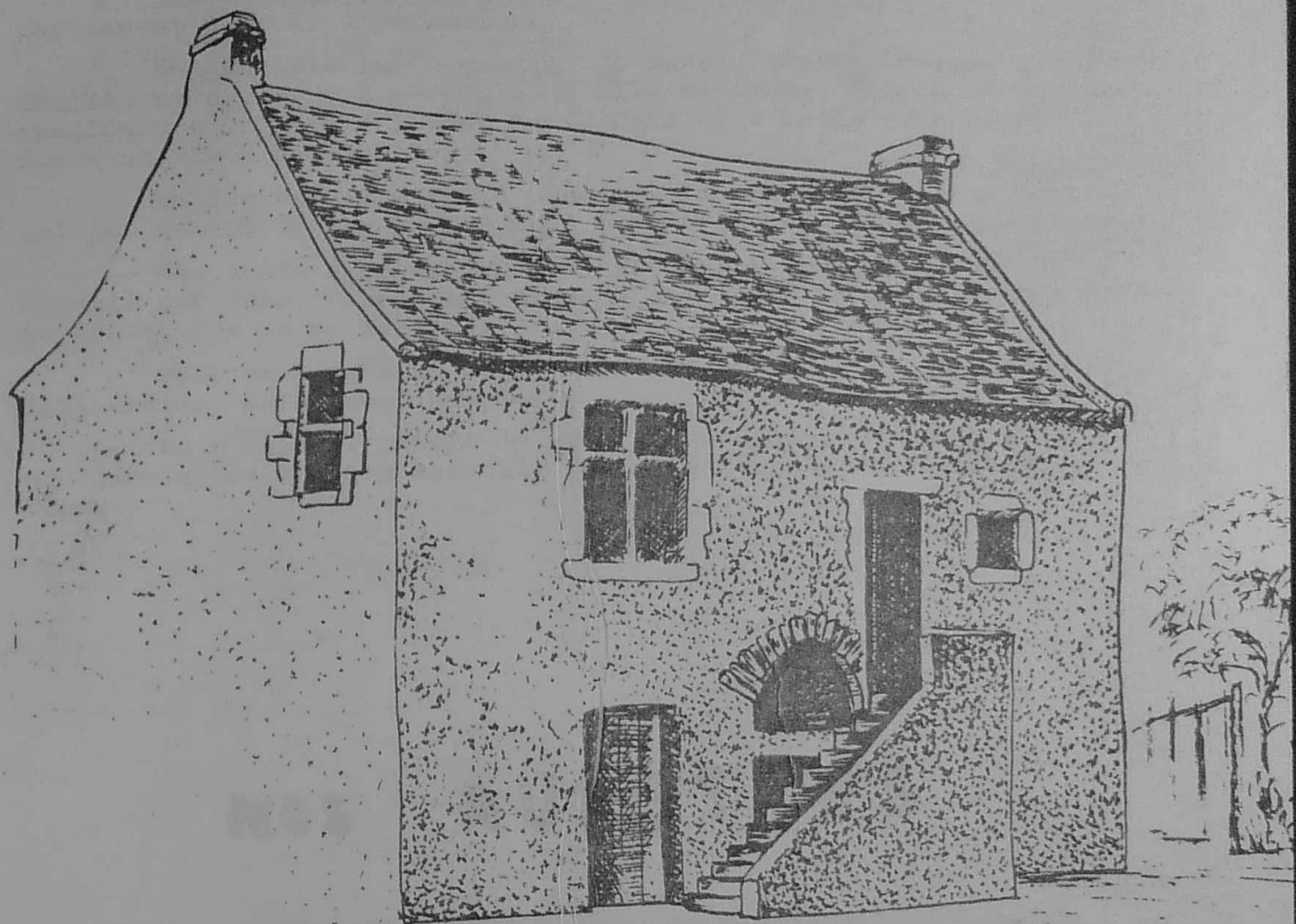
v. JPC/
15.06.
1984

N° 3

Mars 84

ANETZ

NOS VIEILLES DEMEURURES



M. PRESMEZ, l'artiste qui avait déjà conçu notre blason municipal, a bien voulu me prêter pour les lecteurs du Bulletin ce dessin d'une très vieille demeure d'ANETZ, la Grange (façade du nord et mur de l'est).

Au début du XIII^{ème} siècle, un petit chevalier d'un village de SAINT-HERFION, Geoffroy de Lurocôt, avait cédé aux moines de l'abbaye cistercienne de POITRON (entre Saône-et-Loire à 5 km à l'est de BELLIGNE) une terre qui s'étendait jusqu'à la Boire d'ANETZ. Les moines y avaient bâti une maison, la "Grange". Ce terme désignait au Moyen-Age une dépendance du monastère où l'on entreposait les récoltes destinées aux besoins de l'abbaye.

Les murs du rez-de-chaussée remontent probablement à cette construction, avec la porte voûtée, masquée aujourd'hui par l'escalier extérieur. L'étage, avec ses fenêtres à meneaux, a dû être ajouté un peu plus tard, vers le XV^{ème} siècle. A l'intérieur, des bancs de pierre sont ménagés dans l'extrémité des façades.

AIDES MENAGERES

Mis en route le 1er Octobre dernier, le service a rapidement pris de l'extension.

En décembre la Commission du Bureau d'Aide Sociale a décidé de créer un 2ème emploi d'aide ménagère. Elle a retenu la candidature de Madame PINEAU Marie-Madeleine qui a pris ses fonctions le 2 Janvier 1984.

En février il a fallu penser à la création du 3ème poste, qui est assuré depuis le 1er Mars par Madame GUERIF Marie-Josèphe.

Nos trois aides-ménagères effectuent environ 230 H. de travail par mois, permettant ainsi à une douzaine de personnes âgées de bénéficier de ce service.

Nous restons à la disposition de toutes les personnes qui désireraient faire une demande.

Pour cela il suffit de vous adresser à la Mairie. Nous nous déplaçons à votre domicile pour les formalités de prise en charge.

P. LANGEVIN

NOS AUBETTES

Cet article s'adresse à tous nos collégiens et lycéens qui, tôt le matin, se dirigent vers le lieu de rassemblement de leur quartier attendre le passage du car de ramassage scolaire.

Si certains ont déjà à leur disposition des aubettes en cas de pluie ou de vent glacial tout au long de l'hiver, d'autres sont obligés de sautiller pour se réchauffer ou rechercher la moindre branche d'arbre pour se mettre à l'abri. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de construire deux nouvelles aubettes : une près de la Poste qui sera "en dur" et qui accueillera une quinzaine d'enfants, celle de la place de l'Eglise n'étant plus compatible avec le sens de ramassage ; et une autre sur la route de St-Herblon (au carrefour de la route de la Blettière et du Fresne) qui sera démontable et le cas échéant pourra être déplacée en un autre endroit.

Ces investissements sont assez onéreux et nous voudrions faire prendre conscience à tous nos scolaires que ces aubettes sont leur propriété.

Nous espérons que ceux qui trouvaient du plaisir à faire des trous de cigarettes dans les plaques translucides cesseront leurs agissements.

Ces endroits doivent rester propres et accueillants.

Ce serait vraiment "BÊTE" que ces abris prennent l'"EAU".

J.M. GARREAU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 Novembre 1983 à 20 H 30 les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la Présidence de Monsieur ORHON, Maire.

Etaient présents : MM. ORHON, Mme LANGEVIN, GARREAU, FOUGERE, BRANCHEREAU, THIAU, RABERGEAU, HUET, TARDIVEL, CHAIGNON, CHAPEAU, MEREL, BUFFARD, BLOUT, Mme ROBIN.

Secrétaire : M. BUFFARD.

P.V. de la réunion du 4 Septembre 1983

Le P.V. de cette réunion est adopté à l'unanimité.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le C.M. examine le budget supplémentaire 1983 qui se présente ainsi

Section de fonctionnement : DEPENSES 121 200 F. à ajouter au B.P.
1 129 000 F. soit un total de 1 250 200 F.

A noter qu'il sera demandé à l'E.D.F. d'adresser un relevé annuel des consommations.

RECETTES 72 403 F. s'ajoutent à l'excédent de fonctionnement 1983 (195 900,93 F.) pour donner un total de 268 303,93 F. Le total des recettes 1983 atteint donc 1 397 303,93 F.

Soit un excédent de 14 710,93 F.

Section d'investissement : RECETTES : 113 000 F. d'emprunt supplémentaire, qui ajoutées au B.P. et à l'excédent 1982 donnent un total de 787 539 F.

DEPENSES : le total B.P. + B.S. atteint 674 142 F.

Soit un excédent de 113 397 F.

PHOTOCOPIEUR

Le C.M. décide de fixer le coût de la page de photocopie pour les particuliers à 1 F.

EAONS

Le Maire a reçu une pétition des habitants du lotissement des 4 Chemins. M. RAVARD fera le nécessaire.

EAU SUR R.N.23

L'Equipement fait une étude pour retenir les eaux de la Barbinière.

LETRE RECOMMANDEE DE LA SOCIETE JOUHANNET

M. JOUHANNET se plaint des eaux venant du parking des Routiers et de la ferme MONNIER. Le Maire a reçu M. JOUHANNET et lui a proposé un échange de terrain dans le cadre de la création d'une zone artisanale, ce qui permettrait le creusement d'un fossé d'écoulement.

AUBETTES

- Rue de la Blettière : une aubette sera posée à hauteur de la rue de la Blettière.
- Bourg : la demande de permis de construire a été lancée.

FOSSÉ BEROUINSARD

Le bouchage du fossé sera entrepris.

TRAVAUX S.N.C.F. - Etat des routes

Le Maire a échangé différents courriers avec la Société EGEMA POUR préciser les règles de sécurité et faire dresser un état des routes par la D.D.E.

M. TARDIVEL signale toutefois que les transports scolaires se plaignent de l'état de la route de la Contrie, depuis la R.N.23 à la Grange.

ECHANGE MAILLET - BELIN

La procédure administrative est en cours.

CIMETIERE

Le plan a été mis à jour.

Quatre poubelles ont été mises à la disposition du public. Le caveau provisoire est terminé;

PROTECTION ECOLE PRIVEE

Le trottoir, à la sortie de l'école, a été aménagé pour améliorer la sécurité.

BUREAU d'AIDE SOCIALE

UN compte de 7 000 F. lui a été versé.

R.N.23 - BARBINIERE

Le tourné à gauche, en venant d'ANCENIS, est dangereux. Une étude sera faite par la D.D.E.

COLIS DE NOËL POUR LES ANCIENS

Les commandes d'articles sont en cours.

ECLAIRAGE POUR NOËL

Les anciennes guirlandes électriques municipales seront remises en état et posées vers le 15 Décembre.

BOOLE PUBLIQUE

La construction de l'abri poubelle est en cours.

La bibliothèque de l'école est en cours d'équipement.

Devis de la SICA : des travaux sont à entreprendre pour

- éliminer la condensation dans une classe
- éliminer l'humidité des murs de la classe maternelle.

Devis total 50 000 F. à 70 000 F. selon formule choisie.

Une mesure intermédiaire pourrait résider dans une ventilation du local.

- fermeture du préau : 51 000 F.

- le lancement éventuel de ces travaux sera étudié au budget primitif de 1984

PANNEAUX d'AFFICHAGE

M. BLOUT a demandé que les panneaux d'affichage soient posés en différents endroits du bourg.

Des constructeurs seront consultés. Une quantité de trois panneaux semble souhaitable : Bourg, 4 chemins, Barbinière.

LETRE SUR LES FRISONS

Le Maire donne lecture d'une lettre de la Commission "Frison du secours Catholique" concernant sa création.

ASSURANCE SAMDA

La Commune est actuellement assurée jusqu'en 1986 près d'une Compagnie de NANTES. Une meilleure protection pourrait être obtenue près de la SAMDA, à un coût légèrement plus élevé, mais qui a un agent sur la Commune.

Le C.M. donne son accord pour adhérer à la SAMDA.

AGENCE POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE

Le Maire donne lecture d'une lettre de l'Agence incitant à prendre conscience de la nécessité d'économiser l'énergie.

FOSSÉ de VAIR

Un problème découlement d'eau se pose pour le village de la route de la Blettière, à proximité de la R.N.23.

Ce problème résulte en fait du remembrement de St-Herblon, ce qui ramène les eaux d'écoulement sur ANETZ.

La Commission des Chemins se rendra sur place pour examiner l'affaire en détail.

LETTRE DE LA SOCIETE H.L.M. LOCATIFS

Le Maire donne lecture d'une lettre de la Nantaise d'H.L.M. confirmant son intérêt pour les terrains locatifs réservés sur la commune mais ne peut donner une suite positive avant 1986. Elle conseille cependant de libérer les terrains en accession à la propriété. Pour les autres terrains, elle demande à la Commune de se porter acquéreur, la Sté H.L.M. les rachetant ultérieurement.

Par ailleurs, le Maire relate son entrevue avec la Caisse des Dépôts et Consignation, qui pourrait accorder à la Commune un prêt de trésorerie pour procéder à cette acquisition. Ce prêt est soumis à une étude financière préalable. Il pourrait être accordé pour faire face à d'autres acquisitions de terrain, par exemple la zone artisanale.

CONCESSIONS CIMETIERE

Les tarifs n'ont pas bougé depuis 1959. Le C.M. décide pour application au 1er Janvier 1984.

Concession de 15 ans	250 F.
30 ans	500 F.
50 ans	1 000 F.
perpétuelle	5 000 F.

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE

Le C.M. décide de fixer les locations à compter du 1er Janvier 1984, selon les modalités suivantes :

- Vins d'honneur : 170 F.
- Concours de belote (association d'ANETZ) gratuit (suppression des 50 F.)
- Associations hors commune : 250 F.

PLAN d'OCCUPATION DES SOLS

La procédure administrative est lancée. Le Maire en fait l'exposé détaillé.

Le C.M. prend une délibération pour poursuivre le déroulement de la procédure.

PORTEAUX NEUFS

Les panneaux signalant l'entrée du bourg sont à changer. Un arrêté sera pris pour signaler le déplacement de certains panneaux.

REUNION DU SIVOM

La Commune participe au financement à hauteur de 60 000 F. Une ligne spéciale figurera sur les états des impôts locaux pour faire ressortir la fiscalité SIVOM.

Au cours de la réunion divers problèmes ont été abordés :

- Travaux au C.E.S. d'ANENIS
- Fourrière
- Piscine couverte à ANENIS (coût prévisionnel pour ANETZ 100 000 F. par an) l'étude de faisabilité est lancée.

ANIMATION SPORTIVE CANTONALE

Le rôle de l'animateur semble à revoir car il se consacre à des tâches plus ou moins éloignées de sa mission réelle.

Questions diverses

Mme LANGEVIN : Avertir dans la presse des changements d'horaires de la mairie, lors des congés.

M. GARREAU : Quelques problèmes de tenue de la pelouse en raison du manque de pluies, sur le terrain de sport.

M. FOUGERE : Refaire la route de la Barbinière.

M. BRANCHEREAU : Souterrain voie ferrée - signaler la route - portes Bois-Poullas.

M. THIAU : Panneau voie sans issue route des Chasseries.

M. CHAIGNON : Port-Arthur : buses en cours de pose. Modifier les panneaux "d'avis au public".

M. CHAPEAU : Nettoyer le fossé de la Calendrie.

M. MEREL : Boucher les trous du chemin du halage.

M. BLOUT : Extension de l'éclairage public rue de Bretagne.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

15.10.83	BLOUX Amélie	353, rue Moulin Grimerault
9.12.83	VALLEE Mathieu	La Grémignonne
5.01.84	DAUVE Adeline	231, rue de l'Hôtel de Ville
17.01.84	DOUET Olivier	rue du Papin

MARIAGES

3.12.83	HAIE Philippe	
	et HUET Marie-Annick	
4.02.84	VIAU Yves	
	et MONNIER Isabelle	

DECES

9.11.83	BERTHELOT Edouard	186, rue Moulin Grimerault
18.12.83	BERQUINSARD Etienne	65, rue de l'Hôtel de Ville

CLUB "BON ACCUEIL" 3^e AGE

Les Activités prévues pour le printemps et l'été

Sur le précédent bulletin, nous avons énuméré les voyages effectués au cours de l'année 1983.

Nous avons prévu pour l'année 1984 quelques sorties et un voyage en Bretagne. Tout cela sera l'objet de discussions lors de l'Assemblée Générale du Club.

Dans l'ordre :

- Le 12 Février une sortie au spectacle "La Cloche" à NANTES.
 - Le 6 Mars, Assemblée Générale
 - . Compte rendu de l'activité au cours de l'année écoulée
 - . Compte rendu financier :
 - . Paiement des cotisations
 - . Inscriptions et paiement du prix du repas annuel.
 - . Documentaire par Joël LODE avec diapositives.
 - Le 20 Mars, repas annuel des membres du Club. Il aura lieu cette année à la Ruade près de la Chapelle St-Sauveur. Les moyens de locomotion pour s'y rendre sont prévus.
 - Le 7 Mai, une sortie aux Floralies Internationales à NANTES.
 - Le 27 Mai, le Club participera comme les autres associations au Concours Hippique dans le parc du Château de Vair.
 - Le 28 Mai, départ pour le voyage en Bretagne pour une durée de huit jours, c'est-à-dire que nous rentrerons le 4 Juin au soir. Il comportera un séjour de 4 nuits dans un VVF à LOCTUDY, puis de 3 nuits dans un hôtel de ST-JEAN DU DOIGT. Pensez aux inscriptions, un acompte de 500 F. sera demandé.
 - En Juillet, à une date qui sera fixée ultérieurement aura lieu notre Pique-nique habituel dans le local de M. CORMORECHE.
- Enfin sans doute, fin Août ou début Septembre un voyage surprise et la pêche aux moules.

Le Club "Bon Accueil" souhaite que tous les retraités (jeunes et moins jeunes) viennent se faire inscrire et participer à nos réunions du mardi.

Nous rappelons qu'une séance de gymnastique a lieu tous les jeudis après-midi à St-HERBLON. Elle est consacrée aux personnes du 3ème Age.

----- ECOLE PRIVÉE

Inscription pour la rentrée de Septembre 84

C'est le moment des inscriptions pour les enfants qui doivent entrer en septembre.

Nous rappelons qu'il n'y a pas de date limite.

L'Ecole accepte toujours les inscriptions le soir, après la classe.

Toutefois, en cas d'impossibilité de se déplacer, on peut téléphoner au 83.00.92.

Echos de la Galette des ROIS

Ce vendredi 6 Janvier, ce fut la fête pour les enfants qui avaient préparé un spectacle avec beaucoup d'entrain et ce fut également la fête pour les parents venus nombreux applaudir et partager la galette de l'amitié et de montrer ainsi tout leur attachement à l'école de leurs enfants.

CLASSE DE NEIGE

A l'heure où paraîtront ces lignes, les élèves du CM2 OMI et CE2 seront en classe de neige à FRAGNERES du 25/2 au 10/03/84. Qu'ils profitent pleinement de ce séjour mi-studieux mi-vacances.

COMPOSITION DU BUREAU O.G.E.C.

Suite à son assemblée Générale qui a vu entrer au sein du Conseil d'Administration O.G.E.C., les nouveaux élus Mme VIAIRON et M. HUET, le Conseil d'Administration a sa réunion suivante élu son bureau :

Président	: Pierre HAUTOBOIS
Vice-Présidente	: Aline ROBIN
Secrétaire	: Roger SOCHAS
Trésorier	: Henri POTIRON

----- ECOLE PUBLIQUE

INSCRIPTIONS

Le Directeur de l'Ecole Publique, rue du Heurteau, reçoit les inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 1984-1985, tous les soirs de classe à 16 H 30 et le samedi à 12 H. Frière de se munir du livret de famille (ou fiche individuelle d'état-civil) et du carnet de santé de l'enfant (ou certificats de vaccination).

La Fête de Noël du 16 Décembre 1983

Elle s'est déroulée avec la présence d'une soixantaine de familles qui ont des enfants à l'école.

Les acteurs de la soirée étaient une centaine d'enfants. Ils ont présenté leurs numéros préparés pendant la classe.

Toute la fête s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Tous les enfants ont été récompensés par l'association des parents d'élèves :

- Des livres pour les grands

- Des jouets confectionnés par les grands, pour les petits.

La soirée s'est terminée autour de délicieux gâteaux confectionnés par les mamans et accompagnés de soda et chocolat.

Soirée dansante du 17 Décembre 1983

L'Association des parents d'élèves remercie toutes les familles qui ont permis la réussite de cette soirée, par leur présence au bal ou par l'achat de billets de tombola.

VIEUX PAPIERS

Un ramassage des Vieux papiers aura lieu le mercredi 28 Mars et merci d'avance à tous ceux qui participent par leurs oeillets à notre opération.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons d'attacher vos paquets et de réparer les journaux et les papiers glacés.

DIMANCHE 15 AVRIL - RALLYE VÉLO.

12

Retenez cette date et huilez vos bicyclettes...

Le Rallye est ouvert à tous. Les enfants accompagnés pourront bien sûr y participer (une autorisation parentale sera cependant demandée aux enfants de moins de 16 ans non accompagnés...)

Le Rallye se courra par équipes de 5 au maximum. Une participation modique sera demandée aux participants (5 F. et 2 F. pour les moins de 16 ans).

Le départ du rallye aura lieu entre 9 H. et 10 H. (dernier délai) à partir de l'école publique. Il y aura de nombreuses épreuves avant d'atteindre l'arrivée, et des lots seront offerts aux vainqueurs.

Nous terminerons par un repas en commun servi sur le lieu de l'arrivée sous le stand communal pour terminer la journée dans la bonne humeur.

En famille ou avec vos amis, nous vous invitons à participer à notre rallye. Les inscriptions se feront à l'École Publique. Si vous souhaitez participer à notre pique-nique, inscrivez-vous impérativement avant le 12 Avril - Merci.

A. F. M. A.

DES VACANCES POUR LES PLUS DÉFAVORISÉS

Depuis plusieurs années, ANETZ accueille des familles qui ne pourraient pas partir en vacances sans l'AFMA (Associations Familiales des maisons d'accueil). 21 autres communes du département participent à cet accueil.

L'AFMA donne la possibilité à des familles citadines, (surtout la Région Parisienne) souvent en difficultés financières, morales, ou familiales de découvrir un autre mode de vie.

Cette découverte est favorisée par les échanges avec les habitants du village d'accueil, par le contact de la nature environnante. Concrètement ces familles passent le mois de Juillet ou Août dans le logement de fonction de l'École Privée.

Si vous avez envie de nous aider pour accueillir ces familles pendant l'été, venez vous joindre à l'équipe existante, en vous adressant à l'un d'entre nous :
- Germaine DAVID, Denise CORMORECHE, Mme BESNARD, Marie-Jeanne PITON, Annette HARDY, Bernadette RAVARD.

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Soirée "DIAPOSITIVES" sur l'histoire d'ANETZ
Samedi 24 Mars - 20 H 30 - A LA Salle de la MAIRIE

Tout le monde est invité à venir regarder le montage diapo que nous avons réalisé sur l'histoire de la commune.

Débroussaillage du chemin de la Boire Torse

Comme nous l'avons déjà écrit, le chemin de la Boire Torse a été débroussaillé sommairement pour permettre le passage à pied depuis Port-Arthur jusqu'au niveau de la Boule d'Or, soit 5 km de longueur.

Cette année, nous poursuivons notre action en nous fixant comme but section de Port Arthur à la Grange, qui sera à débroussailler sur une plus grande largeur pour permettre le passage d'un engin mécanique.

Nous avons écrit en effet à la Municipalité pour lui demander de prendre en charge l'entretien de ce chemin communal en utilisant la machine du SIVOM. La remise en état de ce grand chemin se fera de toute façon par étape et l'association poursuivra les actions de débroussaillage pour faciliter le passage des engins. Dès que l'état du chemin le permettra, tout le monde sera invité à y participer.

- Par ailleurs, l'association a examiné attentivement le P.O.S. et a consigné un certain nombre d'observations sur le registre d'enquête, toutes ayant pour but d'assurer la meilleure protection au patrimoine communal et au cadre de vie des habitants.

Nous participerons également activement au "Musée d'un jour" organisé dans le cadre de la fête de Vair du 27 Mai prochain. Nous projetons aussi de constituer un fond de documentation sur la Commune. Cette documentation serait accessible à tous et pourrait se faire dans le prolongement de la bibliothèque de l'Association Familiale Rurale.

Vendredi 20 JANVIER 1984, une NAISSANCE
LE SYNDICAT d' INITIATIVE d'ANETZ

Vendredi 20 Janvier, une quarantaine de personnes très intéressées se sont rendues à la salle de la mairie afin de participer à la première réunion du Syndicat d'Initiative d'ANETZ, répondant à l'invitation lancée par voie de presse et au travers des Associations de la Commune.

Voici le compte rendu de cette première réunion pour la meilleure information de toutes les personnes intéressées par la création de ce S.I.

POURQUOI UN S.I. à ANETZ

Tout d'abord Jean-Claude GATINEAU et Christian SIMON expliquèrent pourquoi la création d'un S.I. était devenue nécessaire à ANETZ. Depuis deux ans en effet, les différentes Associations de la Commune avaient décidé d'une entente pour organiser ensemble la fête hippique du Château de Vair. C'était alors la seule solution possible pour mobiliser les forces nécessaires et nous profitons de l'occasion pour remercier une fois encore tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de cette manifestation importante.

Mais cette solution ne pouvait se prolonger. D'une part elle posait des problèmes de responsabilité en cas d'accident, et surtout, elle ne permettait pas de créer d'autres animations sur la commune, ce que souhaitaient pourtant de nombreux habitants ...

L'idée a donc germé et voici donc en 1984, le S.I. d'ANETZ dont la première tâche sera bien sûr d'organiser le troisième concours hippique de Vair le 27 Mai Prochain.

Mais ses objectifs ne se limiteront pas à l'organisation de cette seule fête. Le but du S.I. est en effet de promouvoir la commune à la fois sur le plan de la culture, des loisirs et du tourisme, en organisant ou en encourageant toutes actions allant en ce sens.

Pour réaliser ses objectifs, le S.I. attend beaucoup de la zone de loisirs et de la salle à usage polyvalent actuellement en projet.

D'ANCIEN COMITÉ DES FÊTES

L'ancien Comité des Fêtes d'ANETZ représenté par M. DAVODEAU a été vivement remercié pour toutes les manifestations organisées entre 1964 et 1973. M. DAVODEAU, à la demande des présents à parler de ces anciennes fêtes dont deux étaient traditionnelles :

- la fête de l'Ascension (Ancienne fête des pêcheurs).
- la fête de la Chaussée (le 2ème dimanche d'Août).

Farmi les animations proposées, il y avait des concours de pêche, des concours de bateaux, (rames, moteurs), des courses cyclistes, l'élection des reines, un spectacle de cascadeurs (1967)... Bref d'anciennes fêtes qui ne demanderaient qu'à revivre, et autant d'idées pour le nouveau S.I.

L'ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de procéder à l'élection du C.A. les projets de statuts sont lus devant l'assemblée et soumis à son approbation. Le S.I. s'appuie sur les Associations de la commune qui ont permis la réalisation de la fête de Vair et qui garantissent la participation du plus grand nombre. Mais, il encourage aussi toutes les personnes intéressées à adhérer au S.I. à titre personnel.

Il se compose de 21 membres dont 8 délégués de droit des associations participantes plus 13 candidats libres.

Les associations participantes sont les suivantes : F.C.A. Ecole Publique, Ecole Privée, Association Familiale Rurale, Environnement, le Club du Bon Accueil, Animation Communale, Chasseurs.

De plus 3 membres du Conseil Municipal participeront aux travaux du C.A. à titre consultatif disent les statuts, ce qui n'empêche pas un engagement personnel de leur part souhaité par tous. Ce sont

- M. BLOUT Lucien
- M. THIAU Daniel
- M. BUFFARD Michel.

En fin de soirée, il est procédé à l'élection du bureau :

- | | |
|------------------|--|
| Président | : Christian SIMON |
| Vices-Présidents | : Jean-Claude GATINEAU
Yves MENANTEAU |
| Secrétaires | : Joël FERRINEL
Marie-Jeanine PITON
Pierre HAUTOIS |
| Trésoriers | : Robert BIDON
Daniel HOËE
Jacques ROUSSEAU |

Pour conclure, nous rappelons que tous ceux qui veulent se joindre à nous pour des actions ponctuelles seront les bienvenus. Il est envisagé dès que l'équipe sera rodée d'organiser une réunion débat au cours de laquelle chacun sera appelé à exprimer ses vœux sur tout ce qui concerne l'animation de notre commune.

ERRATUM

Certains d'entre vous ont pu lire sur Ouest-France du 25 Janvier un article consacré à la naissance du S.I. d'ANETZ concernant les objectifs de celui-ci ; il est écrit :

Ce S.I. en outre aidera la municipalité à la création d'une zone de loisirs de 7 ha avec salle polyvalente...

Il fallait lire : Perspectives: promouvoir la Commune sur le plan touristique et animation culturelle, ceci facilité par la création future d'une zone de loisirs de 7 ha environ, et la construction d'une salle type polyvalente tout ceci échelonné dans le temps...

Le Président,
Christian SIMON

- Tous le 27 Mai à Vair.

PARTICIPEZ au "MUSEE d'UN JOUR"
à la fête hippique du 27 MAI

Pour animer la fête de Vair et lui donner une couleur locale, le S.I. et l'association pour la protection de l'Environnement organiseront dans la grande salle du château une exposition sur le thème d'ANETZ et son passé.

Nous lançons un appel à tous ceux qui possèderaient des "choses" intéressantes se rapportant à l'histoire de la commune (ou de la région) et à la vie de ses habitants : vieux outils (agriculture, artisanat...), objets usuels, la pêche, photos et cartes postales, archives...

Nous avons besoin de l'aide des "vieilles familles" d'ANETZ pour réussir cette exposition qui sera un trait d'union entre les différentes générations et qui devrait intéresser tous les Anetziens. Donc, si vous avez chez vous, peut-être enfoui dans un placard, un grenier ou une grange, des témoignages de ce passé, nous vous serions reconnaissant de contacter Y. MENANTEAU, Ecole Publique, qui sera responsable de l'organisation de cette exposition.

Son succès dépendra avant tout de votre participation... et de vos recherches...

* Les outils de grande dimension pourront être exposés dans la cour du château. Nous assurerons bien sûr la sécurité des objets qui nous seront confiés. A l'heure où nous écrivons l'article, nous avons déjà trouvé un semoir à chanvre, un broyeur à lin, une bineuse à vigne, un dessin du vieux château de Vair... Nous comptons sur vous pour la suite.

SECTION UNC - AFN d'ANETZ

Comme chaque année notre Assemblée Générale a eu lieu à la salle de la Mairie le dimanche 29 Janvier 1984 à 9 H.

Pour cette année, nous avons eu la joie d'accueillir nos aînés de 1914-18 et 1939-45. Nous sommes qu'un seul bureau et nous leur souhaitons de faire un grand parcours avec nous dans la joie et l'amitié.

Le bureau est composé de la façon suivante :

PRESIDENT d'HONNEUR	: CARROGET Pierre	14-18
PRESIDENT	: RABERGEAU Henri	AFN
VICE-PRESIDENT	: GICQUEL Pierre	AFN
SECRETARE	: BLIN Claude	AFN
SECRETARE-ADJOINT	: PINEAU René	39-45
TRESORIER	: SOCHAS Roger	AFN

Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas que ces quelques noms que vous voyez figurer sur cette liste qui mènent le bateau. C'est toute la section qui navigue ensemble, nous en avons eu la preuve le jour de notre Congrès de cette année, comme l'on dit l'union fait la force. Il ne faut surtout pas oublier cette journée. Claude et Gérard vont vous la faire revivre au prochain chapitre.

Comme chaque année, le premier dimanche de février à 15 H. à la salle de la Mairie se réunissait notre section, les anciens prisonniers et le Club du Bon Accueil pour partager la galette des rois.

Cette année, j'ai été très touché ainsi que mes collègues par la présence de nos aînés car le groupe augmente d'année en année, pour nous c'est un encouragement, nous avions plaisir à rajouter les tables.

Je pense que c'est une grande preuve d'amitié que nous avons les uns vis à vis des autres.

Au nom de la section, je vous remercie tous ainsi que Monsieur le Maire pour ce bon après-midi.

Je termine en vous rappelant quelques dates :

- le 2 Juin, voyage à Belle-Ile
- le 17 Juin, méchoui
- le 20 Octobre, notre soirée dansante.

NOS TROIS JOURNÉES DU CONGRÈS

Le 4 Septembre a été pour notre section AFN une grande fête.

Le Congrès Départemental étant à ANCENIS dans la grande salle polyvalente de la Charbonnière et de tout son entourage a été pour nous une organisation très réunie.

Il a fallu pour cela faire des réunions dont les premières étaient déjà un an à l'avance. Les autres ont suivi Mars 83 à la mairie d'ANETZ pour mettre au point tous les débats.

Toutes ces soirées étaient accompagnées des sections AFN d'ANCENIS OUDON, St-GERON, FOUILLE-les-COTEAUX, ROCHE-BLANCHE, MESANGER, ST-HERELON et sans oublier celle d'ANETZ.

Tous les mois, nous nous sommes réunis dans les communes et les dernières nous avons été obligé de nous réunir toutes les semaines car c'était une grande première à mettre sur pied. Chacune de ces sections avait un travail bien déterminé à fournir.

Le samedi 3 Septembre 83 a été consacré au montage des différents stands dont on avait la responsabilité que tout marche bien.

Une bonne vingtaine d'AFN était au boulot manches retroussées, préparer nos jeux, pallets avec sabots, carottes et noix à faire tomber dans un tuyau et à la réception, il fallait les couper ou les casser "quelle adresse pour les joueurs", et tout cela a été finement inventé par notre président.

Toujours dans notre spécialité, les grillades, les sandwiches, femmes et hommes ont été dévoués pour contenter tous ces gens venus de tous les coins du département. Il y avait une ambiance formidable. Après cette longue journée de travail, nous avons terminé sur le moussoux pour clôturer cette fête bien réussie, et surtout nous quitter avec bien de satisfaction.

Le lendemain lundi rien de plus pour autant a été à démonter et à remettre en place sans oublier ces trois belles journées pour notre section.

Comme toujours de petits détails sont à faire revivre. Un camarade de notre section, après avoir pris à bord de sa voiture trois femmes et un homme partait pour le retour à un certain endroit pour une cause encore indéterminée, il s'arrête et regarde un peu partout pour éviter tout accident, et que de rire pour les passagers, "ce chauffeur se croyait certainement en ANGLETERRE" un coup en arrière et hop dans la bonne direction.

Un autre le lendemain, peut-être aussi de la fatigue s'est présenté à la salle de la Charbonnière pour aider ces camarades, avait-il oublié ses lunettes, il a travaillé comme un nègre avant de s'apercevoir qu'il n'était pas avec sa section, des choses qui arrivent et surtout toujours de bons copains pour en rire, rien ne peut se passer à l'as "Faites attention, il y en a toujours aux aguets".

F.C. ANETZ

2 DATES A NOTER et A RETENIR

- SAMEDI 17 Mars 1984 : Soirée du F.C. ANETZ (n'oubliez pas votre billet de souscription. Participation avec de nombreux lots à gagner).
- JEUDI 31 MAI 1984 (ASCENSION)

Les 2èmes JEUX SYMPATHIQUES d'ANETZ avec tout au long de la journée des tournois interquartiers de FOOTBALL, BASKET et autres sports. Rendez-vous sur le terrain des sports.

BASKET

La saison qui avait débuté à la mi-novembre est maintenant au stade des matchs retour. L'ensemble des équipes fait de bons résultats si ce n'est peut-être les poussins 2 qui n'ont eu que quelques fois le plaisir de gagner, mais leur persévérance et leur esprit sportif finiront bien par leur donner des satisfactions et nous devons les féliciter.

L'équipe sport-loisir basket rappelle qu'il est toujours possible de s'inscrire. Les séances d'entraînement sont assurées par l'animatrice cantonale tous les mercredis de 19 H 15 à 20 H 15.

Cette activité n'a pas de but compétitif mais à seulement comme objectif le plaisir et la détente.

FOOT BALL

En championnat nos deux équipes seniors A et B sont classées dans les dernières de leurs groupes. Il serait dommage de les y retrouver en fin de saison car cela leur vaudrait peut-être la relégation, ce qui serait regrettable car les joueurs qui composent ces équipes "avec un peu plus d'assiduité aux entraînements" valent bien les catégories dans lesquelles ils évoluent actuellement. Souhaitons donc que chaque joueur fasse un effort pour gagner quelques places au classement.

Et vous, supportez, amis, venez aussi nombreux que possible pour les soutenir et les encourager.

Un dernier mot : retenez bien la date du 31 Mai qui sera pour tous l'occasion de se divertir avec le tournoi inter-quartiers organisé par le FCA.

LES JEUNES ET LE FOOTBALL

Pour nos jeunes la saison sportive se déroule au rythme des périodes scolaires. Il n'y a aucun match durant les vacances.

Dans leur catégorie respective nos équipes de jeunes connaissent des situations fort différentes. L'équipe "Cadet" forte de 16 joueurs occupe la 1ère moitié du classement. L'équipe "minimes", 11 titulaires, renforcée par quelques pupilles 2ème année se classe quant à elle dans la 2ème moitié. Il en est de même de l'équipe "Pupilles".

Les Poussins quant à eux après une première partie de championnat laborieuse se sont retrouvés dans un nouveau groupe constitué d'équipes classées premières de leur groupe. Ils y font pour le moment un bon parcours.

Le Championnat de nos jeunes se termine à Pâques mais déjà il faut penser aux tournois. Ces épreuves auxquelles les jeunes participent avec beaucoup d'enthousiasme.

Pour notre Club d'ANETZ, les tournois des jeunes auront lieu les :

- Samedi 19 Mai (Poussins et Pupilles)
- Samedi 26 Mai (Minimes et Cadet).

Nous vous demandons dès maintenant de retenir ces dates et de venir nombreux les encourager car les jeunes aiment que les adultes s'intéressent à leurs activités. En venant suivre leurs exploits n'est ce pas un moyen de leur montrer que nous adultes, nous sommes là pour les aider et qu'ils peuvent compter sur nous.

TENNIS

Malgré le froid et le mauvais temps, l'animateur sportif cantonal a poursuivi ses séances d'initiation pendant toute la saison hivernale, pour les plus motivés, à raison de deux séances par semaine, une le mercredi pour les plus jeunes (une dizaine de participants) ; une le jeudi pour les plus grands (8 participants)... Bravo donc à ces courageux.

La saison de tennis débutera début avril. Tous ceux qui souhaitent participer aux séances d'initiation devront le signaler au plus vite sur la feuille prévue dans la vitrine du tennis, afin que nous puissions demander à l'Animation Sportive Cantonale le nombre d'heures nécessaires. Ceci est impératif.

De même, tous ceux qui ont l'intention de prendre une carte "TENNIS" sont priés de le faire dans le courant du mois d'avril. Les cartes sont à retirer au Café des Sports.

Cotisations inchangées : 25 F. moins de 16 ans
(Avril 84 - Avril 85) 50 F. plus de 16 ans

Une réunion des membres aura lieu courant avril pour préparer la nouvelle saison.

INFORMATIONS

Le C.E.F.R. (Centre d'Etudes Féminines Rurales)
13, rue Général-Leclerc 44390 NORT/ERDRE
n'est plus l'école ménagère d'il y a 20 ans !
Depuis 1980 l'école accueille aussi des garçons.

C'est pourquoi nous venons de faire le sigle de l'établissement qui devient C.F.R. (CENTRE DE FORMATION RURALE).

C'est un établissement reconnu par le Ministère de l'Agriculture où nous formons en 2 ou 3 ans, des jeunes de 14 à 18 ans en vue du Certificat d'Aptitudes Professionnelles Agricoles (C.A.P.A.).

Voici les différentes sections :

- section "Employée Familiale" (filles)
- section "Vente de produits agricoles" (filles)
- section "Employé d'élevage de petits animaux" avec les sous-options :

- aviculture
- cyniculture (lapins)
- gibier d'élevage.

Les jeunes sont admis après la 5ème ou la 4ème CPN pour une formation en 3 ans, ou après la 3ème pour une formation en 2 ans. Différents stages sont effectués pendant la scolarité.

À la rentrée prochaine (septembre 1984) la classe de CAPA 1ère année deviendra une 4ème préparatoire. Celle-ci deviendra l'année suivante une 3ème préparatoire. La poursuite normale des études après la classe de 3ème préparatoire sera alors l'entrée en année terminale de préparation au Certificat d'aptitudes professionnelles agricoles. Toutefois un élève issu de cette classe de 3ème préparatoire pourra entrer dans une 1ère année de Brevet d'études professionnelles (suivant les résultats).

SCHEMA

4ème préparatoire 1984

3ème préparatoire 1985

possibilité de passer le brevet des collèges
si l'élève continue vers la terminale CAP
Terminale CAPA ou Brevet Professionnel 1ère Année

L'école compte actuellement 134 élèves, dont 55 internes.

Pour de plus amples renseignements, contacter la

CENTRE DE FORMATION RURALE
13, rue Général Leclerc
44390 NORT/ERDRE

Tél. 72.21.45

Une journée "Portes Ouvertes" aura lieu le DIMANCHE 15 AVRIL 1984.

ETABLISSEMENTS AILLERIE S.A.
Matières premières pour l'Industrie
COMPRESSION AUTOMOBILE

La Boissière
St-MARS-du-DESERT
44850 LIGNE Tél. 77.41.45

Monsieur le Maire,

Je viens vous proposer mes services.

Je suis à votre disposition pour enlever les vieilles voitures dans votre ville, tant chez les particuliers que chez les garagistes.

Ce travail peut être fait gratuitement, dans la mesure où 8 voitures sont à enlever. Si les épaves ne sont pas groupées, je souhaite qu'un de vos employés soit à la disposition du chauffeur, pour lui indiquer le circuit que vous avez organisé.

Je me tiens à votre disposition pour vous donner toutes les précisions que vous souhaitez, et vous faire visiter, si vous le désirez, mes nouvelles installations.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

M. AILLERIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
Région de NANTES
Section Equipement de NANTES-BST

NANTES, le 22 Février 1984

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux dispositions des Conventions passées les 16 Juin et 20 Octobre 1982 entre les Commune d'ANETZ, le Département de la Loire-Atlantique et la S.N.C.F., les passages à niveau n° 279 ter (La Rougeaudrie) et 280 sur le C.D 8 seront fermés à la circulation routière à partir du 5 Mars 1984.

Il reste bien entendu qu'en cas de crues importantes de la Loire la possibilité demeure de rouvrir ces passages à niveau.

Je vous serais obligé de bien vouloir informer vos administrés de cette situation.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Ingénieur Chef de Section
M. SEVELEDER.

A PROPOS DU MILLENAIRE DU CHATEAU D'ANENIS

Au cours de sa longue histoire, le Château, dont on fête cette année le millénaire, a préoccupé sans doute bien des fois les habitants d'ANETZ. Pour l'attaquer, ou le protéger, que de mouvements de troupes dans la vallée durant le Moyen-Age, et au-delà ! L'un des derniers épisodes pénibles se situe à l'époque de Louis XIII, au premier quart du XVIIème siècle.

Richelieu venait d'arriver au pouvoir. Les grands seigneurs, menacés dans leurs privilèges, cherchaient à faire échouer sa tentative de redressement de l'Etat. César de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, était devenu baron d'ANENIS par son mariage avec la fille du Duc de Mercoeur. Il avait participé à un complot contre le Cardinal. Pour prévenir de nouvelles tentatives de révolte, Richelieu fit ordonner la démolition de toutes les forteresses qui dépendaient du Duc de Vendôme. Un capitaine, de Villeserin, fut chargé en 1626 de procéder au démantèlement des fortifications du château d'ANENIS.

La nombreuse main d'oeuvre nécessaire (pas d'engins motorisés à l'époque!) fut réquisitionnée dans les villages voisins, notamment à ANETZ. Les soldats de la garnison se livraient à toutes sortes d'exès sous ce prétexte. Ce fut un peu plus tard l'occasion d'une enquête du Parlement de Bretagne sur ces malversations, qui nous sont ainsi connues. Les documents ont retenu les noms de soudards indisciplinés : la Mesure, la Rose, le Gascon, le Tambour, le Vitrier. Les paroissiens d'ANETZ étaient assignés de quinzaine en quinzaine pour travailler aux démolitions. On leur laissait cependant le choix entre le travail effectif, ou le paiement de 8 sols par jour.

Simon Davy, pêcheur au village de la Boire, explique dans sa déposition qu'il avait préféré payer que d'aller travailler, tant à cause des mauvais traitements réservés aux ouvriers, qu'à cause du péril qu'il y avait à ce travail. En effet une dizaine d'hommes de MESANGER avaient été tués par la chute d'un mur. François ROBIN, fermier de la seigneurie d'ANETZ (il résidait sans doute à la Cour), explique que la Mesure et ses comparses parcouraient la paroisse, armés de carabines et de pistolets, tirant sur les volailles des paysans. Le Vitrier et le Gascon s'étaient emparés des filets de Julien Belin, pêcheur à la Boire, pour les détruire au château, après lui avoir tué trois oies d'un coup d'arquebuse. Simon Davy, qui s'était fait prendre pour plus de 50 sols de poisson, dut encore payer 3/4 d'écu pour éviter la confiscation d'une vache. Mais c'est François Robin qui révèle les ressorts cachés de l'affaire : il a osé dire que le sieur de la Villeserin battait et faisait battre par ses soldats ceux qui allaient travailler au château, "afin de leur ôter l'envie d'y venir pour plus facilement tirer de l'argent d'eux!.. Belle mentalité!

J.P.L.

